

architecture et urbanisme

Polémique autour des fouilles archéologiques de la Place de la République à Limoges

Dans un communiqué, la Confédération Nationale du Travail - secteur archéologie dénonce les dessous des fouilles de la Place de la République. Le Ministère de la Culture réserverait sa décision sur l'autorisation et sur la subvention. Intox selon la société Eveha.

Par Isabelle Rio Publié le 11/06/2015 | 19:17, mis à jour le 12/06/2015 | 16:57

48

 Partager

 Tweeter

 Partager



© France 3 Limousin

Les revêtements ont déjà été enlevés et les platanes abattus. Tout est prêt pour que les fouilles puissent commencer le 15 juin prochain place de la République.

48



Sauf que ...



Les fouilles sont présentées par la mairie de Limoges comme le prolongement des études archéologiques conduites depuis 2007 autour de la crypte Saint Martial, par la société Eveha. Elles s'inscriraient donc dans **un programme d'archéologie « programmée »**. Or, le projet plus général d'aménagement de la place - dont l'appel à projet a été voté par le Conseil Municipal - pourrait modifier l'approche de l'étude archéologique, qui deviendrait **une étude de fouilles "préventives"**.
Un changement de cadre juridique qui a des incidences sur le montage du dossier.

Les fouilles pourraient, selon le CNT, se voir ajournées.



© France 3 Limousin

Réponses de la mairie de Limoges

Philippe Pauliat-Defaye, adjoint à la Culture et au patrimoine estime que cette polémique est « Un **mauvais procès** que l'on fait aux intérêts de la Ville de Limoges destiné à nous faire perdre l'appui financier de l'Etat. »

Un arrêté préfectoral a été pris fin mai selon Philippe Pauliat-Defaye. Le chantier a d'ailleurs commencé. Coût global de cette campagne de fouilles archéologiques : environ **1 million d'euros**. Les subventions de l'Etat attendues sont de l'ordre de 50 % maximum, elles sont plafonnées. Philippe Pauliat Defaye estime qu'elles s'élèveront à 20 %.

Démenti de Eveha

"Il n'y a aucune erreur dans le montage du dossier." explique Julien Denis, le directeur scientifique d'Eveha qui était justement reçu par le cabinet de la Ministre de la Culture à ce sujet il y a quelques jours.

Les fouilles sont présentées par la mairie de Limoges comme le prolongement des études

archéologiques conduites depuis 2007 autour de la crypte Saint Martial, par la société Eveha. Elles s'inscriraient donc dans un programme d'archéologie « programmée ».

Il s'agit en effet ici de la **sixième campagne de fouille d'un site médiéval majeur**. Et les vestiges dégagés ne seront pas détruits (comme c'est le cas lors d'une fouille préventive), mais conservés et, si tout va bien, mis en valeur, dans la continuité de ceux existant dans la crypte archéologique. Cette **différence entre archéologie préventive et archéologie programmée** a d'ailleurs été rappelée récemment par la vice-présidente du Conseil national de la recherche archéologique qui écrivait le 9 juin dernier : « Les circonstances qui conduisent aux découvertes peuvent être très variées et sont réparties en deux grands ensembles : d'une part celles qui sont faites dans le cadre de travaux d'aménagement du territoire, d'autre part celles qui sont intégrées à des projets de recherches sans que les vestiges archéologiques ne soient a priori menacés. ». Ce qui veut dire que si les vestiges ne sont pas menacés, cela ne peut être en aucune manière de l'archéologie préventive, contrairement à ce qu'affirme la CNT.

La position de la CNT-archéologie sur ce dossier est donc assez surprenante puisque ce type de montage est tout à fait habituel et a même été utilisé pour des fouilles archéologiques programmées de l'Institut national d'archéologie préventive (Inrap).

Cette nouvelle campagne de fouilles archéologiques s'inscrit dans la continuité de l'étude archéologique menée dans la crypte Saint-Martial depuis 2006, et aux sondages de juillet 2014 place de la République et rue Saint-Martial. Ces sondages archéologiques ont permis de mettre au jour un patrimoine médiéval exceptionnel, situé sous nos pieds. Le mausolée supposé de Saint-Martial, les vestiges de plusieurs édifices religieux antérieurs à l'Abbaye Saint-Martial, la chapelle Saint-Benoît et l'église Saint-Pierre-du-Sépulcre.

